

FICHE TECHNIQUE THÉÂTRE D'EPINAL

Mise à jour : Janvier 2024

Document accompagné d'une annexe de l'organisateur, des plans de la salle et d'un dossier photos

Adresse :

1 rue François Blaudez 88000 EPINAL

Dimensions :

Ouverture au cadre :	6.60 m
Profondeur :	6.80 m
Profondeur avec arrière scène :	11.00 m
Ouverture mur à mur max :	12.00 m
Hauteur sous gril :	5.00 m
Hauteur plateau :	1.20 m
Pente :	4.60 %

Gril technique :

- Gril en pont carré 300 noir motorisé 7,00 m d'ouverture - 6,00 m de profondeur
- 24 Points d'accroche projecteur en salle (CMU : 12 daN)

Régie :

- Cabine régie son et lumière située au parterre en fond de salle

Salle :

- Théâtre à l'Italienne de 300 places (Parterre 142 / 1^{er} Balcon 80 / 2^{ème} Balcon 78)

Loges :

- 2 loges de 3 personnes au niveau du plateau
- 1 loge de 15 personnes à l'étage
- Cette salle n'est pas équipée de buanderie (pas de lavage possible sur place)

Accès en hauteur :

- Échelles parisiennes, escabeaux

Plateau :

- Plancher bois couleur brou de noix
- Jeu de tapis de danse noir à la dimension du plateau
- Boite noire à l'allemande ou à l'italienne sous passerelles latérales

Piano :

- Piano à queue Steinway & Sons Model A (188 cm)

Draperie :

- Rideau de scène rouge sur patience motorisée (ouverture à la grecque commandée depuis la régie)
- 8 x Pendrillons velours fixés sous passerelles latérales indépendant du grill noir h. 5.00 m, l. 1.20 m
- 2 x demi-fond de scène velours noir fixe h. 5.00 m, l. 4.00 m

Lumière : *(parc de matériel commun à plusieurs salles)*

Jeu d'orgues : ADB Mentor + extension fader

Gradateurs : 48 circuits de 3 kW

Projecteurs LED :

- 5 x PAR LED RUSH PAR 2 RGBW ZOOM MARTIN
- 2 x DECOUPES LED 22°/50° LEDko FullSpectrum 6 HD Studio+ 22°/50°
- 4 x BLINDER LED Ignition 2bright Blind 3K IP 2 x 200W

Projecteurs traditionnels :

- 20 x PC R. JULIAT 310 1 kW
- 20 x PAR 64 1kW
- 10 x DECOUPES R. JULIAT 614 1 kW

Accessoires :

- Pieds et platines de sol
- Iris et portes gobos

Son :

Diffusion :

- Façade : CODA AUDIO CoRAY (colonne ligne source)
Parterre : 2 x CoRAY 4 (2 voies) + 2 x HOP5 (2 voies) + 2 x G15Sub
1er Balcon : 2 x CoRAY 4 (2 voies)
2ème Balcon : 2 x CoRAY 4 (2 voies)
- Retours : 4 x Turbosound NUQ 10

Console, Source, Intercom :

- 1 x SOUNDRAFT SI 24 Compact
- 1 x Lecteur CD SONY
- 3 x Poste Intercom filaire

Précisions importantes :

Nous fournissons les correcteurs et les diffuseurs des marques LEE FILTER et ROSCO. Nous disposons des références de couleurs courantes de la marque LEE FILTER mais ne pouvons garantir les références spécifiques.

Nous n'utilisons que du gaffer alu argent. Le gaffer alu noir demandé dans certaines fiches techniques ne sera donc pas fournis par nos soins.

Nous fournissons les piles uniquement pour nos appareils. Les piles demandées dans certaines fiches techniques ne seront donc pas fournies par nos soins.

Directeur Technique :

Martin RUMEAU
03 29 65 98 59 / 06 77 84 90 55
martin.rumeau@agglo-epinal.fr

Régisseur Général / Son :

Nicolas ENGELS
nicolas.engels@agglo-epinal.fr

Régisseur Lumière :

Loic MORIN
loic.morin@agglo-epinal.fr

Risques liés aux bruits et aux sons amplifiés

[Décret n° 2017-1244 du 7 août 2017](#)

Conformément au décret 2017-1244, cette salle est équipée d'un appareil d'enregistrement et d'affichage des niveaux sonores.

Rappel des niveaux maximum à ne pas dépasser:

- **102 dBA** sur 15 minutes (L_{Eq15} - 102dBA) et **118 dBC** sur 15 minutes (L_{Eq15} - 118dBC)
- **94 dBA** sur 15 minutes (L_{Eq15} - 94dBA) et **104 dBC** sur 15 minutes (L_{Eq15} - 104dBC) pour les spectacles spécifiquement destinés aux enfants jusqu'à l'âge de six ans révolus.

L'ensemble du bâtiment est non-fumeur, loges y compris.

(Décret 2006-1386 du 15 novembre 2006)

Consignes de sécurité

La direction technique tient, dans ce chapitre, à attirer l'attention de tout utilisateur des lieux sur ces consignes de sécurité :

Les éléments de décor doivent être en matériaux de catégories M1 ou classés B-s2, d0, conformément à l'article L 75 des dispositions particulières du Règlement de Sécurité Contre l'Incendie des ERP de type L 1^{ère} à 4^{ème} catégorie. **Vous devrez impérativement fournir les P.V. de réaction au feu au moins 30 jours avant la manifestation.**

L'emploi d'artifices et de flammes est interdit dans cette salle.

Toutefois, certains types de bougies ou artifices peuvent être tolérés après analyse des notices et P.V., éventuellement démonstration sur place et examen spéciale de la commission de sécurité, conformément à l'article L 55 des dispositions particulières du Règlement de Sécurité Contre l'Incendie des ERP de type L 1^{ère} à 4^{ème} catégorie.

Il est interdit de fumer dans l'ensemble du bâtiment, (Décret 2006-1386 du 15 novembre 2006).

La prévention des accidents passe par l'utilisation des moyens réglementaires mis à disposition du personnel : chaussures de sécurité, lunettes, gants, casques, harnais, stops chute, lignes de vie, stabilisateurs sur les nacelles, ...

Tous les équipements scéniques sont exclusivement utilisés par le personnel habilité de la salle.

Toute personne utilisant les installations du théâtre et constatant une anomalie de fonctionnement est tenue d'en informer le responsable de Scènes Vosges ou de la salle présent sur place.

Tout accident, même sans gravité apparente, survenu au cours du travail (ou du trajet) doit immédiatement être porté à la connaissance du responsable de Scènes Vosges présent sur place.

Les équipements de sécurité nécessitent un temps de mise en œuvre qui fait partie du temps de travail.

Aucune intervention si minime soit-elle, ni aucun motif d'urgence ne peut justifier le non-respect des consignes de sécurité.